

Agde, le 15 septembre 2016

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 14 SEPTEMBRE 2016
COMITE DE QUARTIER « CAYRETS »**

A - VIE QUOTIDIENNE

Vie quotidienne :

1 Remise en état chemin de la Chevrette :

Une remise en état de la route est-elle prévue sis Chemin de la Chevrette à Agde ?

Réponse :

Cette question sera inscrite, pour arbitrage, au budget 2017.

2 Reprise de la chaussée Impasse Courbe :

A l'entrée de la rue Danton, il devient difficile d'accéder en entrant sur la chaussée : une reprise relativement simple devrait être faite sur une vingtaine de mètres. J'observe depuis dix années l'aggravation.

Réponse :

Cette demande sera étudiée au sein du bureau d'étude voirie en Mairie d'Agde.

3 Jardin détérioré impasse de l'Araur:

Face à la croix rouge. Un ensemble jardin à l'entrée gauche est totalement détérioré et il faut soit le supprimer et rajouter un parking, soit l'arranger en jardin correct et valable, car de plus en plus des déchets s'accumulent et malgré l'affiche municipale rien n'y fait.

Réponse :

Les espaces verts vont être nettoyés et taillés. Concernant la création d'un parking une étude va être entreprise pour la faisabilité.

4 Aménagement du square rue Vancao :

Date prévue pour la budgétisation des travaux ?

Date du départ des travaux ?

Réponse :

Cet aménagement sera présenté une dernière fois pour validation en comité. Il sera inscrit pour arbitrage au budget 2017.

5 Travaux Lyonnaise rue Esprit Fabre :

Une visite de courtoisie serait nécessaire auprès du propriétaire du numéro 17.

Réponse :

La Lyonnaise des Eaux, Monsieur LERICHE s'est chargé de cette mission dans le cadre de ses fonctions. Le secrétariat de Monsieur FREY contactera l'intéressé.

6 Pont voie rapide :

Il y a une petite zone sur le pont de la voie rapide, au niveau de la piste cyclable qui n'a pas été terminée. (Bande de béton brut inesthétique).

Réponse :

Le pont appartient au Conseil Départemental. La Direction Voirie est en négociation avec eux afin de terminer la voirie.

7 Remise en état piste cyclable long de l'Hérault :

Comme à chaque réunion, nous demandons que la piste cyclable le long de l'Hérault soit remise en état. A certains endroits, elle est très détériorée et s'amenuise d'année en année.

Réponse :

Ces travaux sont en attente des affectations du budget 2017.

8 Panneau publicitaire boulevard des Lucioles :

Aux alentours du boulevard des Lucioles, des panneaux publicitaires, surtout de Norauto, envahissent l'environnement.

Réponse :

Des panneaux mobiles sont installés lors de promotion et ensuite retirés. Concernant les panneaux fixes, ils sont soumis à réglementation et au paiement d'une redevance.

9 Enrobé rue du Grenat :

Lors de la réunion plénière de mai 2016, en présence de Mr le Maire, il avait été convenu qu'un enrobé bicouche soit posé rue du grenat. A ce jour, rien n'a été fait ! Qu'en est il ?

Réponse :

Les travaux de réfection de la chaussée sont programmés.

10 Désherbage et nettoyage chemin des Cayrets :

Demande de désherbage et nettoyage de la partie piétonne du chemin des Cayrets comprise entre le boulevard Pompidou et la rue Paul Verlaine.

Réponse :

Une intervention de Nicollin va être effectuée.

11 Réfection piste cyclable intersection rue Vallière et Bd Pompidou :

Demande de réfection de 4 m linéaire de la piste cyclable (présence de trous) à l'intersection de la rue Louis Vallière et du boulevard Pompidou, en face de l'entrée des locaux du comité de fêtes et la régie des espaces naturels.

Réponse :

La réfection de la piste cyclable va être réalisée.

12 Remplacement arbres rue Louis Vallière :

Demande de procéder au remplacement des arbres manquants dans la partie de la rue L.Vallière, comprise entre la rue J.Chaban Delmas et le rond-point St Etienne.

Réponse :

Après vérification des compétences de la CAHM ou de l'entrepreneur, ces arbres seront remplacés.

13 Pose de ralentisseurs au rond-point Archambaud et rue Chaban Delmas :

Suite à la vitesse excessive de quelques automobilistes sur la partie de la rue V. Pouget comprise entre le rond-point du Dr M. Archambaud et la rue J. Chaban Delmas, certains riverains demandent la pose de ralentisseurs.

Réponse :

Un comptage sera réalisé dès réception du nouvel appareil.

14 Cycliste qui roulent en sens interdit :

Nous aimerions savoir si les cyclistes ont le droit de rouler dans les sens interdit. Ceci est très dangereux.

Réponse :

Le code de la route doit s'appliquer à tous.

15 Déchettes sauvages :

Des déchettes sauvages ainsi que des dépôts de sacs plastiques d'ordure ménagères envahissent nos trottoirs.

Réponse :

En longueur d'année, la brigade environnement intervient pour enquêter et réprimer les responsables de ces incivilités lorsqu'ils sont identifiés, notamment grâce à l'ouverture des sacs abandonnés sur la voie publique.

Depuis le début de l'année, plus de 250 amendes et 20 procès-verbaux ont été dressés.

16 Chalet implanté en zone inconstructible route de rochelongue :

Le chalet a-t-il demandé une autorisation à la ville pour son implantation.

Réponse :

Un agent assermenté se déplacera pour faire un constat.

SECURITE

PRESENTE PAR LUC LAROSE POLICE MUNICIPALE

- Accidents : 3
- Problème de voisinage : 1
- Squats : 2
- Troubles de l'ordre public : 1
- Nuisances sonores : 3
- Aboiements de chiens : 1
- Dépôts d'encombrants : 14
- Affichage sauvage : 1

Doléances :

- Rue du Vanneau : un bateau est stationné depuis plusieurs jours.
- Rue Louis Vallière : le panneau stationnement interdit a disparu.

GRANDS TRAVAUX

DIDIER SAIGNES - DIRECTEUR VOIRIE & RESEAUX

Square Rue Victor Pouget

Le projet consiste à la création d'un square à vocation "détente" avec la réalisation d'un boulodrome à échelle de quartier, ainsi qu'un aménagement paysager pourvu de quelques bancs ombragés, l'ensemble accompagné de stationnements.

Une variante est proposée dans la continuité du cheminement doux par rapport au premier projet, les travaux sont planifiés en entreprise pour le mois d'octobre.

Le montant des travaux est estimé à 69 000 €.

Sébastien FREY :

- *déplacer l'emplacement à mobilité réduite ;*
- *mettra un emplacement pour les 2 roues à la place du zebra ;*
- *rajouter une place de stationnement en réduisant la largeur de l'accès au square ;*
- *proposer à la maison de retraite d'ouvrir un passage direct avec celle-ci.*

DIDIER SAIGNES - DIRECTEUR VOIRIE & RESEAUX

Rue du Dr Van Cao

Le projet consiste à l'aménagement d'une parcelle communale, de 1800 m².

Plusieurs variantes sont proposées, comme l'aménagement d'une aire de jeux accompagnée d'un petit square et d'un parking, l'aménagement d'un square pourvu d'une promenade et de points de repos. D'autres propositions s'orientent vers l'aménagement d'un parking paysager où l'accent est porté sur le nombre de stationnements. (Deux versions de 36 places et 39 places)

Le montant des travaux est estimé de 70 000 à 96 000 €.

La version 36 places est validée.

DIDIER SAIGNES - DIRECTEUR VOIRIE & RESEAUX

Centre Technique Municipal

Dans le but d'optimiser et de rationaliser les services techniques de la commune, la Ville d'Agde a élaboré un projet consistant à recentrer, en un même lieu, les différentes régies techniques.

Ce Centre Technique Municipal se situera en partie, sur un terrain appartenant déjà à la commune, en limite de la station d'épuration « Posidonia » et sur une partie foncièrement communale mais exploitée par la déchetterie (SICTOM).

Il y aura au total environ 160 personnes qui seront appelés à travailler sur ce site qui sera composé :

- D'un bâtiment administratif de 1000m² répartis sur deux niveaux, regroupant les zones d'accueil, bureaux, vestiaires et cafétéria.
- D'une zone de 2200m² regroupant 5 bâtiments pour les différents ateliers composant les services techniques (bâtiment, voirie, garage, festivités, magasin central,...)

La ville souhaite donc s'équiper d'un outil qui vise à améliorer l'efficacité de ses équipes techniques, mais aussi continuer la volonté politique de « développement durable » qui sera mis en œuvre en terme de construction et d'exploitation afin d'être profitable pour l'ensemble du voisinage :

- En procédant à la dépollution totale du site de la Prunette.
- En appliquant les préconisations du BE spécialisé, engagé pour établir une analyse et un diagnostic sur la qualité de l'air.

Cela a pour but de continuer à améliorer les rejets de la STEP et à réduire considérablement les nuisances olfactives de cette zone. Ces nuisances, principalement dues aux déchets verts stockés à la déchetterie attenante, seront supprimées grâce à l'évacuation quotidienne de ces déchets vers une déchetterie spécialisée.

De plus, ces bâtiments visent à obtenir le label BDM (Bâtiment Durable Méditerranéen), équivalent au HQE (Haute Qualité Environnementale) mais appliqué spécifiquement à notre climat.

Cette orientation est une garantie sur la qualité du futur Centre en termes de coût global et de respect de l'environnement.

Ce label vise également l'excellence dans le fonctionnement en interne :

- Gestion de tous les déchets produits par le centre qui seront triés sur site et évacués vers les déchetteries appropriées.
- Système récupérant les calories des eaux usées de la STEP couplé à des pompes à chaleur permettant le chauffage des locaux administratifs.
- Confort d'été permettant une réduction maximale de la consommation en été due à la clim.

Avancement de l'Opération :

Le permis de construire a été déposé et accepté en date du 25 mars 2016.

Des prescriptions techniques réglementaires coûteuses nous ont été exigées, (intégration sur le site d'un bassin de rétention des eaux pluviales par exemple).

Ainsi, afin d'éviter l'achat de foncier supplémentaire et dans le but d'une parfaite maîtrise du budget alloué, une refonte complète de la disposition des bâtiments est en cours. Elle intégrera les nouvelles exigences obligatoires.

L'opération en est donc à sa phase DCE (Dossier de Consultation des Entreprises).

Les réponses des offres et analyses seront réalisés avant la fin de l'année, avec un début probable des travaux pour le premier trimestre 2017.

DIDIER SAIGNES - DIRECTEUR VOIRIE & RESEAUX

Planning des travaux de l'entrée du Cap d'Agde

Power point de présentation par Didier Saignes

Les travaux commencent vendredi 16 septembre 2016 par la mise en place du bois provisoire.

Durant la première semaine d'octobre on bascule du réseau routier sur le réseau de déviation.

A partir de la seconde semaine d'octobre, on passe en phase de démolition du pont jusqu'à la fin du mois.

La déviation telle qu'elle a été présentée a reçu l'aval du SDIS tant dans les tracés que pour le gabarit.

LAURENT DUBOIS – DIRECTEUR ENVIRONNEMENT ET DOMANIALITE

Projet ombrières photovoltaïques

La Ville a conclu avec la société « CS Ombrières CAP AGATHOIS » une convention d'occupation temporaire pour la mise en place d'installations photovoltaïques d'ombrières solaires sur les parkings Catalogne – Gallois et Coquilles – Soullière situés au Cap d'Agde ; en contrepartie la commune percevra une recette pour l'occupation de son Domaine Public composée d'une part fixe de redevance pour chaque parking et d'une part variable représentant 5 % du chiffre d'affaires de chaque centrale avec un minimum garanti.

Ces deux projets validés par la Commission de Régulation de l'Energie permettront une production annuelle estimée à 4 MWh (2,1 MWh pour Catalogne – Gallois et 1,9 MWh pour Coquilles – Soullière) ce qui correspond à la consommation annuelle d'environ 4 100 personnes et générera 1 400 tonnes de CO₂ économisées par an.

Ces travaux d'un montant de 4 639 000 € HT entièrement financés par la société vont débiter cet hiver pour une mise en service des centrales pour le mois de mai 2017.

Au niveau des parkings, il va être procédé à la suppression de différents arbres mais la Ville a imposé au porteur de projet de réaliser sur les sites de son choix à la replantation du nombre exact d'arbres abattus.

Chaque parking sera également doté d'une borne de recharge pour les véhicules électriques.

Concertation proposée passage à niveau

Les dates

- Du mardi 15 novembre au jeudi 15 décembre 2016

L'annonce

- Affiché au niveau du PN
- Articles dans les journaux et les sites web des collectivités
- Panneaux lumineux des collectivités
- Communiqué de presse de lancement de la concertation

Les outils d'information

- Maquette 3D du projet
- Document de présentation du projet et de la concertation
- Affiche d'exposition
- Page internet dédiée au projet sur le site de SNCF Réseau
- Adresse mail dédiée
- Registre en mairie d'Agde

Les outils de participation

- 1 groupe de travail riverain + associations, semaine 47/48
- 1 réunion publique semaine 49

Présents :

M FREY, M BENTAJOU, M BANCAREL, M SAIGNES, M DUBOIS, M HERAL, M LAROSE, M RUIZ, Mme DESTRADE.

Représentants du comité de quartier :

Mme ALENGRIN, M AMOURET, M BENECH, M BONTEMPS, M DREMONT, M FRANCHART, Mme GOUDARD, Mme GOUJET, Mme HENRI, M LABUSSIÈRE, Mme PALUMBO.

Absent excusé :

Mme CROUZET, Mme HOFFMEISTER, Mme PAGANON,

Absents non excusés :

M GLINEUR, Mme SIGAL.